

<b>201</b>				<b>1</b>	<b>EUR</b>	
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	A-asbl 1.1

**COMPTES ANNUELS EN EUROS**

DENOMINATION : *VICTIM SUPPORT EUROPE*

Forme juridique : *Association internationale sans but lucratif*

Adresse : *RUE DE LA LOI* N° : *235* Boîte : *27*

Code postal : *1040* Commune : *Etterbeek*

Pays : *Belgique*

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de *Bruxelles francophone*

Adresse Internet \* : .....

Numéro d'entreprise *BE 0828.549.254*

DATE *18 / 08 / 2010* du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale\*\* du *14 / 06 / 2019*  
et relatifs à l'exercice couvrant la période du *01 / 01 / 2018* au *31 / 12 / 2018*  
Exercice précédent du *01 / 01 / 2017* au *31 / 12 / 2017*

Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~ont~~ ~~ne sont pas~~\*\* identiques à ceux publiés antérieurement

LISTE COMPLÈTE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation des ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES et, le cas échéant, du représentant en Belgique de l'association étrangère

*HELGARD VAN HÜLLEN*  
*SONNBICHL 10 boîte 836, 83764 GAISSACH, Allemagne*

*Vice-président du Conseil d'Administration*  
*17/05/2014 -*

*João LAZARO*  
*JOSE ESTÊVAO 135/ boîte A, 1150-20 LISBOA, Portugal*

*Président du Conseil d'Administration*  
*10/11/2015 -*

*BRENDAN LOUGHRAN*  
*LANDGARVE LODGE 1, BT294YJ CRUMLIN, Royaume-Uni*

*Administrateur*  
*27/05/2016 -*

*LEENA-KAISA ABERG*  
*Itämerenkatu 16 boîte B37, 00180 HELSINKI, Finlande*

*Administrateur*  
*15/05/2015 -*

*LIVIJA PLANCIC*  
*Istarska 4, 21000 SPLIT, Croatie*

*Administrateur*  
*10/11/2015 -*

*MARK CASTLE*  
*Manor Farm House 0, SP4ODW SALISBURY, Royaume-Uni*

*Administrateur*  
*10/11/2015 -*

Documents joints aux présents comptes annuels :

Nombre total de pages déposées: *17* Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet : *5.1.1, 5.2.1, 5.2.2, 5.2.3, 5.3, 5.4, 5.6, 6, 8*

*Signature*  
*(nom et qualité)*

*Signature*  
*(nom et qualité)*

\* Mention facultative.

\*\* Par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation / par l'organe général de direction dans le cas d'une association internationale sans but lucratif.

\*\*\* Biffer la mention inutile.

*LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)*

*BARBARA UNTERLERCHNER*  
*Kleine Pfarrgasse 27 boîte 6A, 1020 VIENNE, Autriche*

*Administrateur*  
*10/11/2015 -*

*Gabor VEISZ*  
*Lehel Utca 7/A 2 em 21 a, 83674 Budapest, Hongrie*

*Administrateur*  
*19/05/2017 -*

*CROWE HORWATH CALLENS PIRENNE AND Co SPRL*  
*N°: BE 0427.897.088*  
*Jan Van Rijswijcklaan 10, 2018 Antwerpen, Belgique*  
*N° de membre: B00003*

*Commissaire*  
*15/05/2015 -*

*Représenté(es) par:*

*Ken SNOEKS*  
*Jan Van Rijswijcklaan 10, 2018 Antwerpen, Belgique*



**BILAN APRÈS RÉPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b> .....		20/28	6.126	5.335
<b>Frais d'établissement</b> .....		20	.....	.....
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	5.1.1	21	.....	.....
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	5.1.2	22/27	1.190	399
Terrains et constructions .....		22	.....	.....
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété .....		22/91	.....	.....
Autres .....		22/92	.....	.....
Installations, machines et outillage .....		23	.....	.....
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété .....		231	.....	.....
Autres .....		232	.....	.....
Mobilier et matériel roulant .....		24	1.190	399
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété .....		241	1.190	399
Autres .....		242	.....	.....
Location-financement et droits similaires .....		25	.....	.....
Autres immobilisations corporelles .....		26	.....	.....
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété .....		261	.....	.....
Autres .....		262	.....	.....
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27	.....	.....
<b>Immobilisations financières</b> .....	5.1.3/ 5.2.1	28	4.936	4.936
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	537.086	469.689
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29	.....	.....
Créances commerciales .....		290	.....	.....
Autres créances .....		291	.....	.....
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible .....		2915	.....	.....
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3	.....	.....
Stocks .....		30/36	.....	.....
Commandes en cours d'exécution .....		37	.....	.....
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	267.541	119.537
Créances commerciales .....		40	137.582	5.675
Autres créances .....		41	129.959	113.862
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible .....		415	.....	.....
<b>Placements de trésorerie</b> .....	5.2.1	50/53	.....	.....
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	269.545	347.852
<b>Comptes de régularisation</b> .....		490/1	.....	2.300
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	543.212	475.024

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>FONDS SOCIAL</b> .....		10/15	302.071	242.659
<b>Fonds de l'association ou de la fondation</b> .....		10	38.026	38.026
Patrimoine de départ .....		100	38.026	38.026
Moyens permanents .....		101	.....	.....
<b>Plus-values de réévaluation</b> .....		12	.....	.....
<b>Fonds affectés</b> .....	5.3	13	.....	.....
<b>Résultat positif (négatif) reporté</b> .....		14	264.045	204.633
<b>Subsides en capital</b> .....		15	.....	.....
<b>PROVISIONS</b> .....	5.3	16	.....	.....
<b>Provisions pour risques et charges</b> .....		160/5	.....	.....
<b>Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise</b> .....		168	.....	.....
<b>DETTES</b> .....		17/49	241.141	232.365
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....	5.4	17	.....	.....
Dettes financières .....		170/4	.....	.....
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées .....		172/3	.....	.....
Autres emprunts .....		174/0	.....	.....
Dettes commerciales .....		175	.....	.....
Acomptes reçus sur commandes .....		176	.....	.....
Autres dettes .....		179	.....	.....
Productives d'intérêts .....		1790	.....	.....
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible .....		1791	.....	.....
Cautionnements reçus en numéraire .....		1792	.....	.....
<b>Dettes à un an au plus</b> .....	5.4	42/48	109.431	79.917
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....		42	.....	.....
Dettes financières .....		43	.....	.....
Etablissements de crédit .....		430/8	.....	.....
Autres emprunts .....		439	.....	.....
Dettes commerciales .....		44	77.888	38.180
Fournisseurs .....		440/4	77.888	38.180
Effets à payer .....		441	.....	.....
Acomptes reçus sur commandes .....		46	.....	.....
Dettes fiscales, salariales et sociales .....		45	31.481	41.675
Impôts .....		450/3	.....	2.262
Rémunérations et charges sociales .....		454/9	31.481	39.413
Dettes diverses .....		48	62	62
Obligations et coupons échus, subsides à rembourser et cautionnements reçus en numéraire .....		480/8	62	62
Autres dettes productives d'intérêts .....		4890	.....	.....
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible .....		4891	.....	.....
<b>Comptes de régularisation</b> .....		492/3	131.710	152.448
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		10/49	543.212	475.024

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits et charges d'exploitation</b>				
Marge brute d'exploitation .....(+)/(-)		9900	410.947	406.297
Ventes et prestations* .....		70/74	652.418	715.689
Chiffre d'affaires* .....		70	139.275	187.489
Cotisations, dons, legs et subsides* .....(+)/(-)		73	511.890	526.998
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers* .....(+)/(-)		60/61	241.471	309.392
Rémunérations, charges sociales et pensions .....(+)/(-)	5.5	62	348.428	326.065
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	695	200
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)		631/4	.....	.....
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....(+)/(-)		635/8	.....	.....
Autres charges d'exploitation .....		640/8	15	2.000
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....(-)		649	.....	.....
<b>Résultat positif (négatif) d'exploitation .....(+)/(-)</b>		9901	61.809	78.032
<b>Produits financiers</b> .....	5.5	75	156	95
<b>Charges financières</b> .....(+)/(-)	5.5	65	675	1.171
<b>Résultat positif (négatif) courant .....(+)/(-)</b>		9902	61.290	76.956
<b>Produits exceptionnels</b> .....		76	651	.....
<b>Charges exceptionnelles</b> .....(+)/(-)		66	2.529	111
<b>Résultat positif (négatif) de l'exercice .....(+)/(-)</b>		9904	59.412	76.845

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Résultat positif (négatif) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906	264.045	204.633
Résultat positif (négatif) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	9905	59.412	76.845
Résultat positif (négatif) de l'exercice antérieur reporté .....(+)/(-)	14P	204.633	127.788
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b> .....	791/2	.....	.....
sur les fonds de l'association ou de la fondation .....	791	.....	.....
sur les fonds affectés .....	792	.....	.....
<b>Affectations aux fonds affectés</b> .....	692	.....	.....
<b>Résultat positif (négatif) à reporter</b> .....(+)/(-)	(14)	264.045	204.633

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8199P	xxxxxxxxxxxxxxxx	3.900
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8169	1.486	
Cessions et désaffectations .....	8179	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8189	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8199	5.386	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8259P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8219	.....	
Acquises de tiers .....	8229	.....	
Annulées .....	8239	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8249	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8259	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8329P	xxxxxxxxxxxxxxxx	3.501
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8279	695	
Repris .....	8289	.....	
Acquis de tiers .....	8299	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8309	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8319	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8329	4.196	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(22/27)	1.190	
<b>DONT</b>			
<b>Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété</b> .....	8349	1.190	



	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8395P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	4.936
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8365	.....	
Cessions et retraits .....	8375	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8385	.....	
Autres mutations .....(+)/(-)	8386	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8395	4.936	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8455P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8415	.....	
Acquises de tiers .....	8425	.....	
Annulées .....	8435	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8445	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8455	.....	
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8525P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8475	.....	
Reprises .....	8485	.....	
Acquises de tiers .....	8495	.....	
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8505	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8515	.....	
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8525	.....	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8555P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	.....
<b>Mutations de l'exercice</b> .....(+)/(-)	8545	.....	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8555	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(28)	4.936	

**RÉSULTATS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL</b>			
<b>Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel</b>			
Nombre total à la date de clôture .....	9086	7	5
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein .....	9087	5,3	4,7
Nombre d'heures effectivement prestées .....	9088	9.541	8.151
<b>Frais de personnel</b>			
Rémunérations et avantages sociaux directs .....	620	284.421	253.725
Cotisations patronales d'assurances sociales .....	621	54.858	50.621
Primes patronales pour assurances extralégales .....	622	.....	.....
Autres frais de personnel .....	623	9.149	21.719
Pensions de retraite et de survie .....	624	.....	.....
<b>RÉSULTATS FINANCIERS</b>			
Intérêts intercalaires portés à l'actif .....	6503	.....	.....
Montant de l'escompte à charge de l'association ou de la fondation sur la négociation de créances .....	653	.....	.....
Montant par solde des provisions à caractère financier constituées (utilisées ou reprises) .....	656	.....	.....

**RELATIONS AVEC LES ENTITÉS LIÉES, LES ADMINISTRATEURS ET LES COMMISSAIRES**

	Codes	Exercice
<b>ENTITÉS LIÉES</b>		
Créances sur les entités liées .....	9291	.....
Garanties constituées en leur faveur .....	9294	.....
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur .....	9295	.....
<b>LES ADMINISTRATEURS ET LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ASSOCIATION OU LA FONDATION SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTITÉS CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES</b>		
Créances sur les personnes précitées .....	9500	.....
Taux et durée des créances .....		
.....		
.....		
Garanties constituées en leur faveur .....	9501	.....
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur .....	9502	.....

**LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

*Les émoluments du Commissaire pour l'année 2018 s'élèvent à 3.185 euros hors tva.*

	Exercice
<b>Transactions avec des parties liées effectuées dans des conditions autres que celles du marché</b>	
<b>Les transactions qui sont contractées directement ou indirectement entre l'association ou la fondation et les membres des organes de direction, de surveillance ou d'administration</b>	
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

## RÈGLES D'ÉVALUATION

Règles d'évaluation de l'Association

Le Conseil d'Administration notifie par la présente l'ensemble des règles d'évaluation qui gouvernent la gestion comptable de l'association et expliquent les valeurs de son patrimoine présentées dans le bilan.

En sa séance du 9 mars 2016 le Conseil d'Administration de l'association a modifié comme suit les règles d'évaluation arrêtée en date du 4 septembre 2012 :

### ACTIF DU BILAN

#### I. FRAIS D'ETABLISSEMENT

Valeur d'entrée en comptabilité

Les frais d'établissement sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

#### II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeur d'entrée en comptabilité

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition exception faite de tous sites internet qui sont considérés comme outils de production principal.

Ne sont pas considérés comme des immobilisations incorporelles, les biens dont la valeur d'acquisition est inférieure à 2000 euros HTVA, la prise en charge totale se faisant alors l'année de l'acquisition.

Amortissements

Les immobilisations incorporelles sont amorties de manière linéaire à partir de leur année d'acquisition sur une période de cinq ans.

### III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

#### Valeur d'entrée en comptabilité

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition.

Ne sont pas considérés comme des immobilisations corporelles, les biens dont la valeur d'acquisition est inférieure à 2000 euros HTVA, la prise en charge totale se faisant alors l'année de l'acquisition.

#### Amortissements

Suivant la nature des immobilisations corporelles, le Conseil d'Administration a décidé de la méthode d'amortissement et du taux annuel applicable. Cependant, il se réserve le droit de modifier les taux applicables dans des cas d'exception dûment justifiés.

#### A. Terrains et constructions

L'association n'est pas propriétaire des bâtiments qu'elle occupe.

#### B. Mobilier

" Mobilier : amortissements linéaire sur une période de 3 ans

" Matériel informatique : amortissements linéaire sur une période de 3 ans

" Matériel de bureau : amortissements linéaire sur une période de 3 ans

#### C. Amortissements exceptionnels ou complémentaires

Le cas échéant, le Conseil d'Administration décide s'il y a lieu de prévoir une dotation exceptionnelle ou complémentaire au compte d'amortissements des immobilisations corporelles ayant subi une perte inopinée de valeur économique ou qui sont retirées de l'exploitation.

#### IV. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les participations dans des sociétés liées ou non liées, et les créances sur des entités liées et non liées sont valorisées à leur prix d'acquisition. Elles font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

Les dépôts et cautionnements sont repris à leur valeur nominale.

#### V. CREANCES A PLUS D'UN AN

Les créances à plus d'un an, commerciales ou financières, sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une réduction de valeur est opérée sur ces créances lorsque leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis. valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable.

#### VI. STOCKS

L'association ne détient pas de stocks.

#### VII. CREANCES A UN AN AU PLUS

Créances commerciales

Les créances à un an au plus sur les clients sont évaluées à leur valeur nominale. .

Des réductions de valeur sont actées sur les créances dès que leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable.

On considère que c'est automatiquement le cas pour les créances de faible valeur (maximum 20 €), vieilles de plus d'un an, après avoir envoyé trois rappels sans obtenir de réponse et pour lesquelles le coût de la procédure judiciaire dépasserait le montant de la créance.

Subsides à recevoir

Les subsides sont enregistrés en Autres créances au bilan dès qu'ils ont un caractère certain, c'est-à-dire dès la réception du courrier d'octroi de la part du pouvoir subsidiant, confirmant l'obtention et les modalités de la liquidation du subside, ou dès qu'ils sont justifiés par une pièce probante.

#### VIII. PLACEMENTS DE TRESORERIE

Les actions et parts, les titres à revenu fixe, ainsi que les dépôts à terme et autres placements de plus et de moins d'un an, sont valorisées à leur prix d'acquisition.

Des réductions de valeur sont opérées sur les placements de trésorerie lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable.

#### IX. VALEURS DISPONIBLES

Les valeurs disponibles sont valorisées à leur valeur nominale.

Des réductions de valeur sont opérées sur dito lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable.

#### X. COMPTES DE REGULARISATION DE L'ACTIF

Les comptes de régularisation de l'actif du bilan comprennent les charges à reporter et les produits acquis et sont comptabilisés :

- soit aux montants nominaux des charges déjà payées ou facturées mais qui affèrent aux exercices suivants,
- soit aux montants des revenus qui affèrent à l'exercice mais qui ne sont pas encore reçus.

Se retrouvent notamment dans les comptes de régularisation en tant que charges à reporter les proratas de primes d'assurances non consommées, pour leur valeur nominale.

PASSIF DU BILAN

I. FONDS AFFECTES

Les fonds affectés sont constitués par l'A.G., sur proposition du Conseil d'Administration, au départ du résultat positif de l'exercice non affecté en résultat reporté, pour acter de manière formelle l'intention de les utiliser à des projets identifiés.

II. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

À la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration examine, de manière individualisée, les provisions à constituer en application des principes de prudence, sincérité et bonne foi qui s'imposent.

Ces provisions peuvent notamment concerner :

- les litiges en cours
- les charges fiscales et sociales (licenciements, TVA, ...)
- d'autres risques identifiés et précis.

Elles font l'objet de reprises en fin d'exercice, dans la mesure où elles excèdent une appréciation actualisée des risques et charges en considération desquels elles ont été constituées.

III. DETTES A PLUS D'UN AN

Les emprunts et dettes à plus d'un an sont comptabilisés à leur valeur nominale.

IV. DETTES A UN AN AU PLUS

Les emprunts et dettes à un an au plus sont comptabilisés à leur valeur nominale.



V. COMPTES DE REGULARISATION DU PASSIF

Les comptes de régularisation du passif du bilan comprennent les charges à imputer et les produits à reporter, et sont comptabilisés :

- soit aux montants des charges qui affèrent à l'exercice mais ne sont pas encore payées ou facturées,
- soit aux montants nominaux des produits déjà facturés ou encaissés mais afférant à l'exercice suivant.

Se retrouvent notamment dans les comptes de régularisation en tant que charges à imputer les subsides à rétrocéder sur une activité de coproduction.

Se retrouvent notamment dans les comptes de régularisation en tant que produits à reporter les abonnements vendus durant l'exercice mais qui ne seront utilisés qu'au cours des exercices suivants (OU : les cotisations déjà encaissées relatives à l'exercice suivant) (OU : les subsides excédentaires - c-à-d non consommés durant l'exercice sur base des dépenses justifiées - provenant d'un contrat-cadre portant sur plusieurs années).